



Litige crèche demande de remboursement

Par **Meglam**, le **06/02/2017** à **14:00**

bonjour,

Je vous envoie ce courrier afin de vous expliquer mon problème

J'ai demandé, auprès de la directrice (qui a changé entre temps) le changement d'horaire pour mon fils, au mois de mai afin qu'il soit effectif à partir de juillet, date à partir de laquelle je me retrouvais au chômage. (Le contrat stipule que la demande doit être faite au moins 2 mois avant)

Lorsque l'on m'a transmis le contrat de 2017, je me suis aperçue que le changement n'avait jamais été pris en compte malgré ma demande faite en temps et en heure et la confirmation, orale malheureusement, que ma demande avait été transmise au service concerné.

J'ai donc demandé à la crèche de procéder au remboursement de ce que nous avons versé en trop du mois de juillet 2016 au mois de décembre 2016 inclus.

Celle-ci ne veut pas me rembourser malgré l'envoi de copies des mails envoyés.. il y en a pour environ 500€!

Que puis-je faire? Ont-ils le droit étant donné que l'erreur vient de l'ancienne directrice?

Merci d'avance pour votre aide!